

La lettre d'information

sur la fermeture responsable du stockage

15 MAI 2020

LE STOCKAGE SOUTERRAIN STOCAMINE



Comme l'ensemble de la population, et plus particulièrement à l'échelle haut-rhinoise, les MDPAs ont été sévèrement touchées par l'épidémie virale qui affecte encore le territoire. Plus de 30 % de l'effectif a été malade. Dès le début du mois de mars plusieurs salariés ont été diagnostiqués « COVID-19 ».

À la mi-mars, peu de temps avant l'annonce officielle du Premier Ministre de confiner l'ensemble de la population française, les MDPAs ont fermé les chantiers du fond de StocaMine et restreint les seules activités au contrôle et à l'entretien minimum pour le maintien de la sécurité des installations.

Grâce à la mobilisation et à l'engagement des personnels de la cellule de crise, les activités ont repris, en mode dégradé, à compter de ce lundi 11 mai 2020.

Ces huit semaines n'ont cependant pas marqué l'arrêt des études et dossiers administratifs engagés grâce à l'adaptation rapide des moyens numériques et à l'organisation du télétravail.

GESTION DE LA CRISE COVID-19

LA PROTECTION DU PERSONNEL DE L'ENTREPRISE ET DES SOUS-TRAITANTS

Pour protéger notamment les personnels intervenant au fond, les chantiers en fond de mine ont été arrêtés le 16 mars au matin après mise en sécurité des installations : réduction de l'aération, mise hors tension des installations électriques non essentielles.

Les deux puits d'accès ont été vérifiés chaque semaine, des cordées d'essai ainsi que l'exhaure (évacuation des eaux d'infiltration) ont été maintenues. Les contrôles mensuels des câbles d'extraction ont été réalisés et début mai les câbles de la machine Joseph ont été remplacés, l'état des anciens câbles ne permettant plus leur utilisation.

PRIMETECH, l'opérateur chargé de la maintenance minière, a réduit ses effectifs sur le site et maintenu une petite équipe dédiée à l'entretien des puits. **Depuis quelques jours, l'effectif est de nouveau au complet pour préparer la reprise.**

Le télétravail a été mis en œuvre pour tous les postes éligibles, de 100 % du temps du travail à 20 % selon les fonctions.

Une cellule de crise s'est réunie deux fois par semaine sur le site.

Les mineurs ont été **maintenus à domicile pendant toute la période** et sont revenus ce 7 mai pour être informés des nouvelles consignes de travail et découvrir les nouvelles règles d'accès aux chantiers définies pour respecter les mesures barrière.

Un document unique « **Plan de reprise de l'activité** » recense procédures, consignes, équipements, cheminements, recommandations applicables aux MDPAs. Ce plan, construit avec l'appui du médecin du travail, a été **présenté lors d'une Commission d'hygiène et de sécurité extraordinaire.**



> Réunion d'information sur les nouvelles consignes de travail le 7 mai 2020.





L'ADAPTATION DU SITE ET DES PRATIQUES EN PÉRIODE COVID-19

En sus des gestes barrière communiqués par le Gouvernement et applicables de fait au sein de l'entreprise, **un protocole national pour le déconfinement des entreprises a été publié par le Ministère du Travail dimanche 3 mai. Il est décliné sur le site des MDPA depuis le 5 mai 2020**, de nombreuses consignes ou recommandations ayant été anticipées dans le plan de reprise de l'activité présenté à la Commission d'hygiène et sécurité.

Ainsi il faut souligner notamment :

- l'installation d'un **sas anti-COVID**, nouvel accès obligatoire aux installations MDPA pour les salariés mais aussi pour tout visiteur pour un rappel des consignes, la vérification du **port du masque, la désinfection des mains et l'enregistrement**. Les livreurs ont leur point de livraison en extérieur sous abri
- l'allocation à chaque salarié de **10 masques par semaine** et d'un flacon individuel de gel hydroalcoolique
- l'identification de « **référénts COVID** » par bâtiment, chantier et service
- la fourniture de **kits individuels de désinfection** du poste de travail utilisé
- la limitation d'occupation des espaces communs à **1 personne pour 4 mètres carrés**
- **le port du masque obligatoire pour tout déplacement** ou lorsque la distanciation sociale (1 mètre, ou plus dans les galeries du fond fortement ventilées) ne peut être respectée.

La modification des horaires et la répartition du personnel sur les postes complètent ces mesures pour **réduire au maximum les contacts entre les personnes**.

Le personnel administratif est maintenu en **télétravail au minimum trois jours par semaine** et certains, lorsque leur mission l'autorise, ne viennent sur site qu'une fois par semaine.



> **Instauration d'un sens de circulation dans la lampisterie.**



> **Signalétique pour la distanciation dans les vestiaires.**





LES RETARDS SUR LE PLANNING

Côté chantiers du fond, après huit semaines d'arrêt, et une période de reprise en mode dégradé, **les MDPA prévoient un retard d'environ trois mois dans l'avancement des travaux préparatoires à la fermeture**, à savoir l'adaptation des recettes du puits Else, le creusement d'une galerie technique, le réalésage du toit d'une allée du bloc 16 et le redéploiement électrique.

Côté réparation et entretien des équipements miniers, le nouvel automate de la machine Joseph ne sera pas opérationnel comme cela était prévu à la fin de l'été. Pour fiabiliser la circulation de la cage Joseph qui achemine depuis le jour vers la mine hommes et matériels, l'automate du mécanisme de conduite de la cage doit être remplacé par un équipement plus moderne. Plusieurs pannes de cette installation indispensable sont intervenues, la dernière ayant retenu à -350 mètres trois mineurs pendant près de deux heures.

À l'issue d'une procédure d'appel d'offres public, ce marché a été confié à une entreprise étrangère qui travaille à cette opération contraignante depuis plusieurs mois. La situation sanitaire actuelle engendre un retard d'environ trois mois dans le délai de livraison des pièces et contraint le report de cette rénovation au mois de novembre 2020. Cette opération marquera la fin d'une campagne de rénovation complète des machines d'extraction pour les besoins des opérations de fermeture.

Les études du confinement se poursuivent elles aussi sous la coordination d'Ingerop, et Bouygues Travaux Publics Région France, **même si le planning doit être revu.**

En ce qui concerne **l'étude de faisabilité d'un déstockage complémentaire sans empêcher le confinement**, les bureaux d'études Antea et Tractebel ont partiellement poursuivi leurs analyses et investigations lorsque l'accès aux informations était possible. Les MDPA ont continué de répondre à l'ensemble de leurs demandes nombreuses en termes de spécifications techniques, de plans, ou encore de transmission de Certificats d'Acceptation des Déchets, procédures incendies, rapports de laboratoire... Ils ont toutefois été confrontés à la fermeture de la mine empêchant les visites techniques, de certains laboratoires ou encore de fournisseurs qu'ils doivent solliciter pour disposer de spécifications techniques et de coûts. **Le retard annoncé est de trois mois, soit une remise des conclusions de leur rapport attendue après l'été.**

Bien entendu, les MDPA n'engageront aucune action irréversible : **les conclusions de l'étude de faisabilité d'un déstockage complémentaire sans empêcher le confinement restent le préalable à toute fermeture du stockage.** Cette instruction leur a été donnée par l'État, actionnaire unique des MDPA.



Contact

StocaMine - Mines de Potasse d'Alsace - Avenue Joseph Else -
68310 Wittelsheim - 03 89 57 87 12 - c.schumpp@mdpa.fr
www.mdpa-stocamine.org

Directrice de la publication : Céline Schumpp - Crédits photos : © MDPA 2020 - Conception-réalisation : Menscom.

Si vous souhaitez vous désabonner, merci d'envoyer le mot « Désabonnement » par retour de mail.